

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Verdun

Séance du 05 décembre 2024

Délibération n°DE_2024_12_002

Nombre de délégués : 24
Quorum : 13
Votants : 19 dont 3 suppléants

L'an deux mille vingt-quatre et le cinq décembre, à 17 heures 30, le Conseil Syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Verdun, légalement convoqué en date du 28 novembre 2024, s'est réuni en Salle du Conseil Municipal de la Mairie de Bras-sur-Meuse, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie ADDENET.

Ont pris part au vote :

Monsieur Jean-Marie ADDENET, Monsieur Antoni GRIGGIO, Monsieur Guillaume ROUARD, Monsieur Fabrice BEAUMET, Monsieur Philippe HENRY, Madame Dominique AARNINK GEMINEL, Monsieur Eric DUMONT, Monsieur Régis AUBRY, Monsieur Sébastien JADOUL, Monsieur Alain CHAPE, Monsieur André TROUSLARD, Monsieur Massimo TRINOLI, Monsieur Christophe CAPUT, Monsieur Christian PERGENT, Monsieur Pascal PIERRE, Monsieur Philippe GERARDY, Monsieur Jean-Paul COLIN, Monsieur Stephane PERRIN, Monsieur Romuald COLLET

Monsieur Jean-Paul COLIN est désigné secrétaire de séance.

8.4 - Désignation des membres du GAL Leader 2023 - 2027

Monsieur Jean-Marie ADDENET, Président, expose ce qui suit :

"Dans le cadre de la programmation Leader 2023 - 2027, le PETR dispose d'un siège au sein du Comité de Programmation du GAL.

Lors de la séance du Conseil Syndical du 5 juillet 2023, Monsieur Julien DIDRY, Président, et Monsieur Jean-Michel NICOLAS, Vice-Président en charge des mobilités, ont été désignés respectivement titulaire et suppléant (DE-2023-07-002).

Suite à la démission de Monsieur DIDRY, il vous est demandé de désigner un nouveau délégué titulaire appelé à représenter le PETR au sein de l'organe décisionnel du GAL. Monsieur NICOLAS conservant le siège de suppléant."

Entendu l'exposé qui précède,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Syndical

DESIGNE Monsieur Jean-Marie ADDENET comme représentant titulaire du PETR du Pays de Verdun au Comité de Programmation Leader 2023 - 2027 du GAL Pays de Verdun.

Ont délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme par le Président.

Le Président,

Jean-Marie ADDENET

